

# JOURNAL

DIRECTRICE : MADAME YVETTE ALFRED REBOUX.

Les produits de Marque  
— L'Union des Français —  
— L'Union des Français —  
— L'Union des Français —  
— L'Union des Français —

ABONNEMENTS	Nord et littorales	3 mois	22.00	6 mois	40.00	1 an	75.00
	Auxiliaires	3 mois	20.00	6 mois	38.00	1 an	70.00
	Belgique	3 mois	25.00	6 mois	45.00	1 an	80.00
	Union Postale	3 mois	26.00	6 mois	48.00	1 an	85.00
	Tarif A	3 mois	28.00	6 mois	50.00	1 an	90.00
	Tarif B	3 mois	24.00	6 mois	42.00	1 an	78.00

REDACTION	BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14
	BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14
	BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14
	BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14

BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14
BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14
BOURNAIS	10, rue de la République	TÉL. 27.02, 27.10, 27.14

## BILLET PARISIEN

### La cause de la justice

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
Paris, 20 mars (Minuit).

M. Flandin, président du Conseil, a formulé mercredi après-midi, à la tribune du Sénat, une protestation solennelle contre la provocation allemande. La déclaration du Président du Conseil n'a pas seulement la valeur d'une protestation platonique, elle traduit la conduite du Gouvernement qui a le devoir d'agir et aussi celui de parler. En bref, M. Flandin a défini la position qu'allait prendre la France devant la violation déclarée du Traité de Versailles.

Dans la matinée, le Conseil des ministres décidait, en effet, trois choses : se concerter avec Londres et Rome, saisir de la violation du traité par l'Allemagne la Société des Nations.

Ces trois actes se tiennent. Ils indiquent la volonté du Gouvernement français de placer l'univers civilisé — représenté par la Société des Nations — devant ses devoirs. Il est temps de projeter une lumière décisive sur la politique belliqueuse du Gouvernement du Reich.

Ainsi que M. Flandin l'a montré au Sénat, l'Allemagne a, en effet, sapé les fondements mêmes des traités et de la S.D.N. qui en est la gardienne. L'ordre européen sorti de la victoire a pour assises des textes que nul n'a le droit de déchirer. Ces textes une fois dénigrés par le bon plaisir d'un de leurs signataires, il n'y a plus rien en Europe : ni Société des Nations, ni sécurité pour personne, ni possibilité d'entente pacifique. C'est ce que M. Flandin ne veut pas admettre. Il a insisté sur le caractère arbitraire de la décision de M. Hitler ; il a cité le passage de la déclaration du Chancelier où il est dit que l'honneur et la sécurité du Reich sont désormais confiés aux seules forces du peuple allemand.

On croit rêver en présence de pareilles affirmations. Que pourront bien se dire, après cela, le Reichsführer et les ministres britanniques ? De nouvelles conventions sont-elles concevables quand le chef du peuple allemand avoue qu'il ne s'en remet qu'à la logique des canons et des mitrailleuses ? C'est le principe même des traités — respect de la chose signée — qui flétrit et détruit avec ce cynisme qui caractérise les actes du III<sup>e</sup> Reich.

Céder, ne rien dire, ce serait glisser sur la pente fatale conduisant à de nouvelles hécatombes. La France ne cédera pas. Si elle ne demande qu'à se réconcilier avec l'Allemagne, elle ne peut pas accepter une réconciliation — ce sont là les propres termes de M. Flandin — qui serait fondée sur le travestissement de la vérité et la négation du droit et de la justice.

Cette position, la France la prendra d'autant plus aisément qu'elle ne sera pas isolée ; et, en ayant l'initiative de mener l'étendard de la justice, elle recueillera chaque jour de nouvelles adhésions. A Londres, plusieurs gouvernements — notamment ceux d'Italie, de Pologne et d'Autriche — ont protesté contre la preuve de faiblesse donnée par l'Angleterre en envoyant ses ministres à Berlin. Cette mobilisation de l'opinion mondiale, l'Angleterre elle-même en tient compte puisqu'elle accepte que la France et l'Italie se concertent avec elle sur les mesures à prendre.

Il n'est que temps de barrer la route aux entreprises guerrières de l'Allemagne nazie.

## Les Six Jours de Paris



LES COUREURS PHOTOGRAPHIÉS MERCREDI AUX PETITES HEURES DU MATIN (Ph. Keystone.)

## La France a protesté hier à Berlin

### ELLE ENVERRA DANS QUELQUES JOURS UNE REQUÊTE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

### L'unité de vues est maintenant complète entre les Gouvernements de Paris, Rome et Londres

Aussitôt après la réunion du Conseil des ministres, M. Pierre Laval a donné des instructions aux services du ministère des Affaires étrangères pour que soit établi, dans les 48 heures, le texte de la requête du Gouvernement français tendant à saisir le Conseil de la Société des Nations de la violation du traité de Versailles par le Cabinet de Berlin de rétrograder les services militaires obligatoires, en violation du traité de Versailles.

Les personnalités compétentes ont été également chargées de se mettre en rapport avec le secrétaire général de la Société des Nations pour fixer les conditions de l'introduction de cette requête qui doit normalement conduire à une réunion prochaine et extraordinaire du Conseil de l'Institution genevoise.

La décision prise ainsi ce matin par le Conseil des ministres aura un grand retentissement, mais elle n'importera pas de nouvelles décisions. Les ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air ont été avisés par le Cabinet de Berlin de rétrograder les services militaires obligatoires, en violation du traité de Versailles.

Les personnalités compétentes ont été également chargées de se mettre en rapport avec le secrétaire général de la Société des Nations pour fixer les conditions de l'introduction de cette requête qui doit normalement conduire à une réunion prochaine et extraordinaire du Conseil de l'Institution genevoise.

On apprend, d'ailleurs, qu'une note à peu près identique sera présentée simultanément aux dirigeants du Reich par l'ambassadeur d'Italie. La protestation française, dont les termes correspondent aux grandes lignes indiquées dès hier soir, s'élève contre la violation que constitue la décision ministérielle de l'Allemagne à l'égard du traité de Versailles de la déclaration franco-britannique du 3 février, acceptée par le Cabinet de Berlin comme base de discussion, du droit des gens dont le principe essentiel est le respect des engagements internationaux.

Elle conclut en affirmant que la France ne pourra tenir compte, dans les négociations à venir, des décisions prises unilatéralement. Ainsi se trouve réalisée la première suggestion française. Aussitôt que fut connu à Paris l'envoi de la note britannique à Berlin, le Cabinet de Londres, M. Pierre Laval téléphona à M. Corbin, ambassadeur de France auprès du Reich, pour lui faire part de ce qu'il se mettrait aussitôt en rapport avec les ministres anglais.

Après une activité diplomatique intense qui faisait ressortir l'entière concordance des vues italiennes et françaises, le Gouvernement britannique prenait l'initiative d'une conférence préliminaire qui réunira samedi à Paris, les délégués des trois pays. Une nouvelle réunion sera prévue pour le retour de M. John Simon de Berlin et de M. Eden à Moscou. Cette réunion aura lieu dans une ville de l'Italie du Nord, entre les ministres responsables, dans la vue d'arriver de concert les suites à donner aux missions accomplies par les hommes d'Etat anglais. C'est de toute évidence cette accordée entrevue tripartite qui sera l'aboutissement des négociations en cours, pour l'avenir.

Après une activité diplomatique intense qui faisait ressortir l'entière concordance des vues italiennes et françaises, le Gouvernement britannique prenait l'initiative d'une conférence préliminaire qui réunira samedi à Paris, les délégués des trois pays. Une nouvelle réunion sera prévue pour le retour de M. John Simon de Berlin et de M. Eden à Moscou. Cette réunion aura lieu dans une ville de l'Italie du Nord, entre les ministres responsables, dans la vue d'arriver de concert les suites à donner aux missions accomplies par les hommes d'Etat anglais. C'est de toute évidence cette accordée entrevue tripartite qui sera l'aboutissement des négociations en cours, pour l'avenir.

## En Belgique, les socialistes sont décidés à entrer dans l'Union nationale

### LE PROCHAIN GOUVERNEMENT COMPRENDRA SANS DOUTE DES MEMBRES DES TROIS GRANDS PARTIS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER) BRUXELLES, 20 MARS 1935.

La grande et dure leçon qui se dégage de la crise actuelle, c'est celle qu'un ministre libéral a exposée en ces termes, aux journalistes : « Le Gouvernement a une tâche impossible, surhumaine, si le Parlement n'apporte pas au Gouvernement le soutien indispensable, qui demande de la discipline, de la loyauté. Or bien alors, il faut retirer les Chambres en vacances et recourir à la dictature, à *Salus populi suprema lex*. Si on ne veut pas en venir là, il faut renoncer à certaines méthodes, à certaines habitudes, dont on pourrait encore se passer la semaine quand le sort du pays n'était pas en jeu. »

Il suffit de rappeler que, pas plus tard que dimanche, la Fédération libérale de Bruxelles, qui compte parmi ses membres MM. Devèze et Hymans, ministres démissionnaires, a déclaré :

« Le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale. »

M. Jules Fenson n'est déclaré adversaire de la chute du franc. Une monnaie solide peut seule relever le commerce. Quant à M. Jambart, d'Anvers, il s'est refusé à donner un avis sur la conduite à tenir au sujet du franc. A Anvers, les avis sont partagés.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

M. Théunis, vice-président de la Chambre, a déclaré que le parti n'est plus d'importance. Seul le pays compte, on-le dit. Il faut un Gouvernement ayant la confiance générale.

## DES ESSAIS D'AVIONS MILITAIRES

Les aviateurs de l'armée procèdent actuellement, à Chambray, de des essais militaires sur avions. Voici le départ de l'un de ces avions.

Voici le départ de l'un de ces avions.

## Après une déclaration de M. Flandin au sujet du coup de force allemand, le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement

Paris, 20 mars. — M. Jeanneney, président du Sénat, a lu, à 18 h. 30, la déclaration de M. Flandin, président du Conseil, au sujet du coup de force allemand. Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.

## AVANT LE CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS



Au Polygone de Vincennes a eu lieu la répétition du carrousel militaire (motocyclistes et dragons) en vue du gala du tricentenaire des dragons, qui sera présenté au Concours hippique de Paris.

## Les négociations entre Paris, Londres et Rome

A partir de ce moment, une négociation s'engageait entre Paris, Londres et Rome, en vue de fixer les modalités d'une rencontre entre les représentants qualifiés des trois puissances et avant le voyage à Berlin de M. John Simon fixé à dimanche et décidé par le cabinet britannique.

Après une activité diplomatique intense qui faisait ressortir l'entière concordance des vues italiennes et françaises, le Gouvernement britannique prenait l'initiative d'une conférence préliminaire qui réunira samedi à Paris, les délégués des trois pays. Une nouvelle réunion sera prévue pour le retour de M. John Simon de Berlin et de M. Eden à Moscou. Cette réunion aura lieu dans une ville de l'Italie du Nord, entre les ministres responsables, dans la vue d'arriver de concert les suites à donner aux missions accomplies par les hommes d'Etat anglais. C'est de toute évidence cette accordée entrevue tripartite qui sera l'aboutissement des négociations en cours, pour l'avenir.

## UNE AUTO-MITRAILLEUSE POUR LE DÉSERT



Voici une auto-mitrailleuse d'évolution des plus modernes, équipée de pièces spéciales qui lui permettent d'évoluer avec une grande facilité dans les sables du désert.

## Le problème des classes creuses

En réalité, poursuit M. Flandin, c'est uniquement le problème des classes creuses qui se pose.

Le Sénat, par 263 voix contre 21, a approuvé le Gouvernement.